

L'an deux mil vingt et un, le quatorze avril à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Philippe CHABRIER, Maire.

**Etaient présents** : Mesdames et Messieurs CHABRIER, LAVALADE, ZELMAR, PAILLOU, JONES, BESSON, DILLERIN, GAUTHIER, GERVAIS, GRENON, GROS, PLANCHET, SIMONNEAU.

**Etaient excusés** : Mme BOURG, M. BOURDEAU.

**Secrétaire de séance** : Madame ZELMAR Nadine.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité la tenue de la réunion en huit clos

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité sans observation.

### I - Vote du taux des taxes

*Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, dans sa volonté de ne pas alourdir la fiscalité, décide de maintenir les taux en vigueur.*

*Les recettes issues des taxes prévisionnelles seront ainsi inscrites au budget 2021 :*

<i>TFB</i>	<i>1 193 000 x 40,83 % soit</i>	<i>487 102,00 €</i>
<i>TFNB Base</i>	<i>73 700 x 52,87 % soit</i>	<i>38 965,00 €</i>
	<i>soit un total de</i>	<i>526 067,00 €.</i>

### II - Vote des subventions

*Les Membres du Conseil, après délibération et à l'unanimité, décident d'affecter la somme de 6992 € au budget pour les subventions aux associations. Il est indiqué au conseil que l'octroi d'une subvention communale est soumise à demande préalable formalisée et qu'un courrier en ce sens sera adressé aux présidents d'association leur rappelant cette obligation.*

### III - Vote des budgets primitifs 2021

*Après avoir examiné les recettes et les dépenses proposées par Monsieur le Maire, les Membres du Conseil votent, après délibération et à l'unanimité les budgets primitifs 2021 pour un total en recettes et en dépenses de 2 801 816,88 €.*

*Les dépenses prévues en section de fonctionnement s'élèvent à 1 535 197,91 € et en section d'investissement à 1 266 618,97 € qui se décomposent comme suit :*

	<i>Section de fonctionnement</i>	<i>Section d'investissement</i>
<i>- Budget principal</i>	<i>1 429 225,38 €</i>	<i>1 191 405,44 €</i>
<i>- Budget annexe</i>	<i>105 972,53 €</i>	<i>75 213,53 €.</i>
<i>Locaux commerciaux</i>		

### IV - Questions diverses

#### **Festivités du 13 juillet 2021**

La Commission « Associations, Culture, Fêtes et Cérémonies » se réunira à la fin du mois d'avril et, selon l'évolution de la situation sanitaire, prendra la décision ou non d'organiser cette manifestation.

## **Action compostage et broyage pour les habitants : le 10 avril 2021**

Compte rendu de Mme ZELMAR

Franc succès de l'opération : 54 personnes se sont déplacées pour venir chercher un composteur, près de 70 sont reparties avec du compost, et 7 créneaux de broyage de végétaux avaient été réservés.

Bons retours de la part des habitants et des élus présents.

## **Mise à disposition par la préfecture d'un radar pédagogique**

Il est prévu de le placer en différents points de la commune. Celui-ci a déjà été installé en centre bourg et à Cigné, il sera positionné sur Puyvineux puis d'autres secteurs tout au long de la durée de son prêt (6 semaines). Les données relevées seront ensuite étudiées.

l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.